

Bourses en urbanisme dans les pays en développement

Ce programme de bourse vise prioritairement les étudiant(-e)s inscrit(-e)s à temps plein à la maîtrise en urbanisme.

*Exceptionnellement, et advenant un nombre restreint de postulant.es à la maîtrise en urbanisme, les candidatures provenant d'étudiant(-e)s au doctorat interdisciplinaire en aménagement, encadré(-e)s ou co-encadré(-e)s par un(-e) professeur(-e) de l'École, pourront être considérées.

Plusieurs bourses sont disponibles. La valeur des bourses octroyées dépendra du nombre de demandes et de la qualité des dossiers de candidature.

Le montant minimal de la bourse est fixé à 1 000 \$ pour les récipiendaires.

Critère d'admissibilité :

- Être inscrit(-e) à temps plein à la maîtrise en urbanisme*

Critères d'attribution:

- Qualité et pertinence du projet;
- Accessibilité du terrain et réalisme de l'étude de cas;
- Excellence du dossier académique (fournir un relevé de notes);
- Lettre d'appui de la directrice ou du directeur de recherche, professeur(-e) à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage;
- Calendrier détaillé compatible avec le programme académique de la candidate ou du candidat;
- Budget sommaire de transport et de séjour, incluant les autres sources de financement potentielles;
- Un organisme d'accueil et d'appui sur le terrain est recommandé;
- Expérience en PED sera considérée;
- Un stage immersif auprès d'un organisme du milieu est tout à fait recevable, s'il donne lieu à un travail dirigé ou à un mémoire;
- La portion « enquêtes terrain » du projet de recherche soumis peut exceptionnellement s'étendre sur plusieurs trimestres.

Veuillez transmettre votre dossier de candidature au plus tard le 31 mars 2024 à l'adresse suivante : direction-urbapa@umontreal.ca